

l'inventaire

découvrir l'art / ouvrir son regard

artothèque du npdc

Appel à candidature

L'inventaire / Le(S) arts extraordinaires

Résidence de création artistique s'appuyant sur la rencontre et la participation des habitants du quartier les Sarts, Hellemmes (59)

Domaine concerné : arts plastiques

Date limite de réception des candidatures : 15 juin 2015

Présentation de l'inventaire, artothèque Nord-Pas de Calais

Créée en 2009, **l'inventaire** développe un service itinérant et solidaire de prêt d'œuvres d'art pour les habitants et structures du Nord-Pas de Calais afin de permettre à un large public de se familiariser avec la création contemporaine. Dotée d'un fonds de 950 œuvres, la collection vivante de l'inventaire réunit des peintures, photographies, dessins et estampes aussi bien d'artistes confirmés sur la scène internationale, nationale ou régionale, que de jeunes artistes. Hébergée sur la métropole lilloise, à Hellemmes, la collection de l'artothèque circule dans la région Nord-Pas de Calais et au-delà, à travers des expositions organisées en partenariat avec de nombreux acteurs culturels, mais aussi grâce à de nombreuses interventions dans des établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Avec plus de 6000 prêts d'œuvres d'art enregistrés depuis le lancement du service de prêts, un nombre croissant de personnes dans la région a fait la démarche d'accueillir une œuvre dans leur espace intime pour expérimenter un autre rapport à l'art, vécu au quotidien et dans la durée.

Présentation de la résidence

Souhaitant poursuivre et développer son travail de proximité auprès de citoyens éloignés des pratiques culturelles par le biais d'une rencontre privilégiée avec la création contemporaine, l'inventaire organise en 2015-2016, une résidence d'artiste. La résidence prend effet sur le territoire de la ville d'Hellemmes et plus particulièrement sur le quartier les Sarts, nouvellement classé en zone « géographie prioritaire ». Pilotée par l'inventaire en lien avec des partenaires locaux, cette résidence s'inscrit dans l'échange et la rencontre avec les habitants du quartier.

L'artiste est invité à poser son regard sur le territoire et à favoriser une nouvelle approche de celui-ci par l'intermédiaire de sa démarche artistique. Dans un quartier où résident de fortes difficultés économiques et sociales, il s'agit pour l'artiste d'inviter les habitants à percevoir autrement leur environnement, à chercher dans leur quotidien des ingrédients sources de ré-enchantement. Mené en lien avec trois structures accueillant chacune un public spécifique (enfants, adolescents et personnes âgés), il s'agit également pour l'ensemble des acteurs de ce projet de favoriser les liens intergénérationnels et de fédérer des habitants autour d'une action commune.

Le travail mené auprès de ces habitants conduira à la réalisation collective d'une ou d'un ensemble d'œuvres, qui pourra être conçu pour l'espace public (rues, places, parcs, façades...) ou privé (immeuble HLM, jardins, association...), selon les orientations du projet. Une édition faisant trace de cette création sera réalisée à la suite de la résidence et intégrera le fonds de l'inventaire afin que l'œuvre puisse continuer à exister de façon autonome au sein de la collection et qu'elle soit valorisée dans le cadre de la politique de diffusion de l'inventaire auprès d'un grand nombre

d'adhérents et de partenaires.

L'artiste sera accompagné(e) tout au long de sa résidence par l'équipe salariée de l'inventaire – composée de 2 personnes - et par un(e) médiateur(trice) culturel(le) dédié(e). Le dialogue avec les partenaires est d'ores et déjà amorcé et se prolongera dès la rentrée scolaire par le biais de l'équipe de l'inventaire.

La résidence s'inscrivant dans la durée, l'artiste devra être disponible plusieurs jours dans la semaine et notamment le mercredi.

Le(S) arts extraordinaires est co-financé par la ville d'Hellemmes et la région Nord-Pas-de-Calais dans le cadre d'un contrat « Politique de la ville ».

Les structures partenaires et les publics cibles

Les publics des trois structures citées ci-dessous seront invités à travailler avec l'artiste, mais pourront être également sollicités des adolescents et des personnes âgées rencontrés en dehors de ces espaces.

- l'école maternelle Dombrowski ;
- le centre AKADO, structure d'accueil des adolescents de 11 à 17 ans ;
- Espace Seniors, lieu d'accueil, d'écoute et de vie pour les seniors d'Hellemmes qui dépend de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

http://www.hellemmes.fr/cms/accueil/solidarite/seniors_hellemmes/espace_senior

Spécificité du contexte

Les Sarts, quartier en « géographie prioritaire » est un quartier d'habitat social ancien proche du centre-ville, marqué par une présence importante de personnes âgées et de familles nombreuses et monoparentales qui se paupérisent. Le quartier est principalement constitué de locataires de logements sociaux (près de 75%). Un programme de rénovation du quartier débute cette année et comprend notamment la requalification de la place Dombrowski, avec pour objectif de redonner à cette place sa vocation : celle d'un lieu de rencontre, à proximité de l'école maternelle et du centre Akado (partenaires de la résidence). Également, est envisagée la construction de projets intergénérationnels qui pourraient être menés en lien avec l'espace jeunes Akado situé au cœur de ce quartier. (source : étude menée par la ville d'Hellemmes)

Conditions d'accueil

L'inventaire ne possède pas de logement, ni de financement destiné à l'hébergement. Il est donc préférable que l'artiste réside à proximité de la Métropole lilloise ou puisse être hébergé(e) par ses propres moyens lors de ses venues.

Dotations

Le montant de la rémunération de l'artiste, comprenant à la fois les droits d'auteurs pour la présentation de ses œuvres déjà existantes, la création d'une/plusieurs œuvre(s) lors de la résidence et les interventions auprès des publics est de **4 200 € charges comprises**. Ce montant pourra être versé sur présentation de facture (droit d'auteurs/Maison des artistes) et/ou pris en charge sur le régime général.

Les frais de déplacement sont pris en charge à hauteur de **250 €** sur présentation de justificatifs.

Une enveloppe est prévue pour l'achat de matières et fournitures de création pour l'ensemble de la résidence, ainsi que pour l'édition-restitution.

Périodes de résidences

Périodes de résidence séquencées **de septembre 2015 à mi-mai 2016**.

Puis, **de mi-mai à décembre 2016**, phase de restitution et création de l'édition

Déroulement de la résidence

- Temps de rencontre entre l'artiste, l'inventaire et les personnes relais des partenaires en septembre 2015 : présentation de l'artiste et de sa démarche, ciblage des publics et partage des enjeux de la résidence.
- Phase de rencontre et d'exploration, de octobre à décembre 2015 : découverte du quartier, prises de contact et rencontres des partenaires et de leur public ainsi que d'habitants hors structures (témoignages, partages, échanges autour de la thématique proposée par la résidence), découverte et accueil des œuvres de l'artothèque au sein des différentes structures en lien avec l'équipe de l'inventaire.
- Première restitution, début janvier 2016 : un temps festif et convivial qui réunit tous les participants et confronte le travail de chaque groupe rencontré (enfants, ados, personnes âgées, autres habitants)
- Phase de création, de février à avril 2016 : temps de création personnel et collectif avec les groupes participants (sous forme d'ateliers, d'interventions régulières)
- Inauguration publique de la création collective, mi-mai 2016 : Un temps fort festif sera organisé.
- Phase « édition-restitution », mai à décembre 2016 : conception de l'édition (gravure, sérigraphie, photographie, livre d'artiste, vidéo...) destinée à intégrer la collection et temps de rencontres pour présenter et valoriser le projet.

Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- un dossier artistique présentant les œuvres de l'artiste et sa démarche artistique ;
- un CV précisant les expériences avec les publics (ateliers, médiation, rencontres) ;
- une lettre d'intention décrivant les motivations du candidat et la manière dont il envisage de conduire cette résidence (pistes de projet, orientations de la démarche...)

Le dossier doit être envoyé par courrier ou par email **au plus tard le 15 juin 2015** (cachet de poste faisant foi). S'il s'agit d'un dossier envoyé par email, merci de créer un document PDF par fichier (dossier artistique, cv, lettre) et d'indiquer pour chaque document votre nom et prénom suivis de l'intitulé du document (exemple : Durand_cecile_cv.pdf). L'ensemble ne pourra dépasser 20 MO.

Envoi par courrier : l'inventaire, Maison Dewas, 144 rue Faidherbe, 59260 Hellemmes

Envoi par email : appelaprojet.linventaire@gmail.com

Sélection

L'artiste sera sélectionné par un jury constitué de l'équipe de l'inventaire, de professionnels de l'art invités et de membres actifs de l'association.

Les résultats de la sélection seront annoncés entre le 1^{er} et 15 juillet 2015.

Les candidats présélectionnés pourront être sollicités, dans un premier temps, pour un entretien téléphonique.

Critères de sélection

- Démarche artistique s'inscrivant dans la création contemporaine ;
- Pertinence de la proposition en regard de la problématique posée par le cadre de la résidence ;

- Expériences avec les publics (adolescents, enfants, personnes âgées) ;
- Capacités à conduire un projet artistique collaboratif sur la durée ;
- Disponibilité dans la durée et plusieurs jours dans la semaine (notamment le mercredi).

Pour plus d'informations sur l'inventaire :

<http://l'inventaire-artotheque.fr/>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'inventaire :

Au téléphone : 03 20 04 88 12

Par mail : appelaprojet.linventaire@gmail.com

.